

## Le développement économique sous contrôle de la communauté locale Le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO)

Le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) est une des quatorze corporations de développement économique communautaire (CDEC) du Québec. Sa mission est de favoriser la relance économique et sociale du Sud-Ouest, un des arrondissements de l'Île de Montréal.

La naissance du RESO est liée à l'histoire économique du Sud-Ouest, berceau du développement industriel au Canada, qui a connu en un siècle un déclin important. Le Sud-Ouest est traversé par le canal Lachine, construit en 1825 pour contourner l'obstacle majeur que constituent les rapides de Lachine sur le fleuve Saint-Laurent en amont de Montréal et permettre le passage des bateaux vers l'intérieur du continent. Dès 1850, les bords du canal s'industrialisent, devenant le cœur économique de Montréal.



*Les bords du canal Lachine*

Cet essor prend fin avec la crise des années 1930. L'ouverture d'une autre voie maritime en 1959 entraîne la fermeture du canal en 1970. Les entreprises partent les unes après les autres et le nombre d'habitants chute alors de moitié, passant de 120 000 à

60 000. Le nombre d'emplois industriels tombe lui de 32 000 à 5 000 en quelques années.

### *Portrait social du Sud-Ouest (données de 1996)*

- 68 775 habitants
- 2 389 entreprises
- 45 entreprises d'économie sociale
- 29 974 emplois
- 17 000 chômeurs
- Taux d'activité de 54,6 %, contre 59,4 % à Montréal
- 60 % de la population n'a pas fait d'études secondaires
- 39 % des jeunes «décrochés» du réseau scolaire
- 28 % des familles monoparentales
- Revenu moyen (revenu d'emploi ou prestations diverses) de 18 226 dollars (11 665 euros), contre 20 781 dollars (13 300 euros) à Montréal
- 20 % de la population dépendant de l'aide sociale, et dans 75 % des cas depuis plus de quatre ans

Les acteurs sociaux du territoire réagissent alors et créent Urgence Sud-Ouest, qui donne naissance au Comité pour la relance de l'économie de l'emploi dans le Sud-Ouest de Montréal (RESSOM). Ce comité établit un diagnostic recommandant la création d'un nouvel organisme de développement économique qui soit représentatif de la communauté et composé d'acteurs locaux. C'est ainsi que naît, en 1989, le RESO. Sa mission, décrite dans sa plaquette de présentation, est de « *regrouper la communauté du Sud-Ouest autour de stratégies et de projets de développement pour qu'elle participe activement à bâtir son avenir économique, social et culturel dans une perspective durable et équitable en*

*misant sur l'engagement et la concertation de la population et des acteurs sociaux et économiques* ». Avec un budget de 3 millions de dollars (1 920 000 euros), ce sont maintenant cinquante salariés qui mettent en œuvre cette mission grâce aux financements du gouvernement du Canada, de la Province de Québec et de la ville de Montréal.

### **Quand la communauté locale décide**

« *Le RESO est d'abord un mouvement de participation de tout son milieu à son développement. À la base de son existence, il y a le défi de la participation réelle de la communauté aux orientations, aux actions et aux projets de développement du Sud-Ouest* », affiche le site Internet de la structure. C'est ce défi qui fait l'originalité du RESO qui est dirigé par un conseil d'administration où sont représentés les acteurs socio-économiques du territoire. Ses dix-sept membres sont élus par huit collèges sectoriels électoraux : grandes entreprises, PME, commerces, institutions financières, syndicats, organismes communautaires, institutions (santé, éducation, culture) et les participants aux activités du RESO. « *L'équilibre est fragile mais fonctionnel entre les différents partenaires, il faut trouver l'angle de développement qui rallie tout le monde* », confie Pierre Morrissette, directeur de service au RESO. Les huit collèges se réunissent huit fois par an, et 250 adhérents participent chaque année à l'assemblée générale annuelle, ouverte à tous les membres du RESO et aux habitants du Sud-Ouest.

### **La concertation**

Le RESO organise divers moments de concertation pour connaître les souhaits des habitants et des acteurs économiques sur les orientations de développement du Sud-Ouest. Comment envisagent-ils l'avenir de leur territoire? Des concertations ont été organisées pour l'élaboration du Plan de développement économique et du Plan de développement

de la main-d'œuvre en emploi et sans emploi. En 1997, 200 personnes participent à « *Décision Sud-Ouest* » qui identifie alors de nouveaux potentiels de développement comme les nouvelles technologies ou le récréotourisme (activités de plein air), favorisés par les réaménagements des bords du canal Lachine. En prévision de la réouverture du canal en 2002, un Forum canal Lachine est organisé en 2000 afin de « *dégager une vision claire et partagée par la communauté sur la mise en valeur du canal* », un projet déterminant pour le territoire. Quatre assemblées publiques réunissent 600 personnes.

### **Soutenir l'emploi, les entreprises et le secteur communautaire**

Dès sa fondation, le RESO intervient dans trois grands domaines : l'aide aux demandeurs d'emploi, le service aux entreprises, le soutien aux organismes communautaires.

#### **Emploi et formation**

Le cœur de l'action du RESO est d'aider les chômeurs dans leur recherche d'emploi. Six conseillères en emploi proposent un accompagnement personnalisé : aide à la recherche, rédaction de CV, préparation des entretiens d'embauche. Elles aident aussi les personnes à régler les problèmes parallèles de crèche, de logement... Ce service touche chaque année entre 500 et 600 adultes.

- **Classes pour adultes**

En partenariat avec un centre d'éducation des adultes, les habitants volontaires peuvent terminer leurs études secondaires, à leur rythme, à temps plein et gratuitement, avec un soutien individualisé.

- **Stages en entreprise**

Des stages d'insertion sont proposés aux demandeurs d'emploi, pour ceux qui souhaitent améliorer leurs connaissances. Sont aussi visés les nouveaux migrants qui possèdent des diplômes qui ne sont pas

reconnus et n'ont pas d'expériences professionnelles au Canada. Ces stages sont d'une durée variable, de 4 à 28 semaines, selon les besoins. Une formule plus courte de stage d'observation permet de préciser un choix professionnel. Les stagiaires sont soutenus par le RESO tout au long de la démarche. L'employeur n'a rien à déboursier, les coûts de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)<sup>1</sup> sont pris en charge par le RESO.

- Formations professionnelles

Dans certains secteurs touchés par la pénurie de main-d'œuvre, le RESO organise des formations professionnelles sur mesure : permis poids lourds, comptabilité, service clientèle.

- Centre de ressources

Les personnes qui participent aux activités du RESO ont accès à un centre de ressources (journaux, documents, ordinateurs, télécopieur, accès Internet). Une conseillère documentaliste aide les personnes dans leurs recherches. Des séances d'initiation à Internet et au traitement de texte y sont organisées.

- Carrefour jeunesse emploi

Le RESO est mandataire du Carrefour jeunesse emploi du Sud-Ouest qui soutient les 18-30 ans dans leurs démarches professionnelles. Ce service touche entre 800 et 1000 jeunes adultes chaque année.

### *Service aux entreprises*

Le RESO met à la disposition des entreprises du Sud-Ouest un éventail de

services et peut les conseiller dans plusieurs domaines : aide à la création d'entreprise, information sur les programmes d'aide, gestion et développement des marchés, accès aux financements, formation de main-d'œuvre, *coaching* et formation des nouveaux entrepreneurs.

- Création d'entreprise

Dans le cadre de son mandat de Centre local de développement (CLD<sup>2</sup>), le RESO accompagne et forme au démarrage d'entreprise les personnes sans emploi ou à faibles revenus qui souhaitent s'implanter dans le Sud-Ouest. Par ailleurs, il est responsable du programme Jeunes promoteurs pour le Sud-Ouest, qui offre une subvention à la création d'entreprise pouvant aller jusqu'à 6 dollars (3840 euros) pour les entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans.

- Formation

Grâce à l'appui financier du Fonds national de formation de la main-d'œuvre, le RESO soutient les entreprises dans la formation de leur personnel. Après une évaluation de leurs besoins, il procède à des regroupements d'entreprises pour des formations communes. Des formations personnalisées sont ainsi élaborées, comme des stages de remise à niveau nécessaires à certaines catégories de personnels pour conserver leur emploi. « *C'est une action préventive, explique Pierre Morrisette, il ne faut pas attendre que les personnes soient au chômage pour les aider.* »

Enfin, le programme « Objectif : Expansion ! » accompagne les entreprises en croissance, qui font face à de nouveaux marchés potentiels. 15 heures de formation et 15 heures de suivi individuel sont proposés aux dirigeants, échelonnés sur quatre mois autour de 5

---

<sup>1</sup> La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) est l'organisme auquel le gouvernement du Québec a confié l'administration du régime de santé et de sécurité du travail. À cette fin, elle veille notamment à l'application de deux lois :

- la loi sur la santé et la sécurité du travail, qui a pour objet l'élimination à la source même des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs;
- la loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, qui a pour objet la réparation des lésions professionnelles et des conséquences qui en découlent pour les travailleurs ainsi que la perception, auprès des employeurs, des sommes nécessaires pour financer le régime.

---

<sup>2</sup> Initiés par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, les centres locaux de développement (CLD) offrent des services de première ligne d'accompagnement et de soutien technique ou financier aux entrepreneurs potentiels ou déjà en activité, individuels ou collectifs, incluant les entreprises d'économie sociale. Les CLD sont présents sur toute la Province de Québec.

modules : le plan d'affaires, la spécificité du produit, les opérations, les relations avec la banque, les techniques logistiques et de distribution.

### *Soutien aux organismes communautaires*

Les organismes communautaires jouent un rôle dans l'insertion professionnelle des habitants, mettant en place des actions sociales diverses, complémentaires à la recherche d'emploi : activités de préemployabilité, développement de la citoyenneté, lutte contre la pauvreté et l'exclusion... Leur dynamisme est essentiel.

Le RESO travaille en partenariat avec ces organismes, les rencontre dans les tables de concertation<sup>3</sup> et leur offre une palette de services pour les soutenir dans leur action, sous plusieurs formes : l'accompagnement au montage de projet, de la conception à la réalisation, la formation des professionnels, le conseil en gestion et en recherche de financements, etc. Le RESO participe ainsi au développement de l'économie sociale et solidaire : coopérative d'insertion, entreprise de services alimentaires...

### *Des outils locaux de financement*

Les entreprises du Sud-Ouest, y compris les entreprises d'économie sociale, peuvent bénéficier de nombreuses aides financières. Plusieurs fonds sont accessibles :

- Reso Investissement Inc.

Le capital de ce fonds d'investissement dédié au Sud-Ouest s'élève à 5 millions de dollars (3 200 000 euros). Créé en 1995, ce fonds est un outil de financement important, octroyé à 75 % par les gouvernements canadiens et québécois, et à 25 % par le fonds de solidarité FTQ<sup>4</sup>. Ce fonds doit « *soutenir*

*la croissance économique des entreprises du Sud-Ouest en favorisant l'émergence de projets structurants et créateurs d'emplois durables et de qualité* », indique le site Internet du RESO. Une part de ce fonds, 500 000 dollars (320 000 euros), est dédié aux organismes à but non lucratif et aux coopératives, qui peuvent recevoir un appui financier à hauteur de 50 000 dollars (32 000 euros). Reso Investissement Inc. a permis le maintien et la création de nombreux emplois, par divers modes d'intervention : prise de capital dans une entreprise ou accord de prêt non garanti, par exemple.

- Fonds local d'investissement (FLI)

Dans le cadre de son mandat de CLD, le RESO gère le fonds local d'investissement (FLI) qui finance des entreprises en démarrage ou en expansion par l'accord de prêt non garanti de un à cinq ans allant jusqu'à 50 000 dollars (32 000 euros). Ce fonds est financé par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole et la ville de Montréal.

- Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE)

La SOLIDE accorde des prêts de capitalisation pouvant aller de 5 000 dollars (3 200 euros) à 50 000 dollars (32 000 euros) aux entreprises nouvelles ou à celles qui souhaitent se développer. Ce fonds est intégré au réseau des SOLIDE du Québec.

- Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM)

Ce fonds octroie aux entreprises de Montréal des prêts de démarrage qui varient de 50 000 dollars (32 000 euros) à 100 000 dollars (64 000 euros) et des prêts de développement pouvant aller jusqu'à 150 000 dollars (96 000 euros). Il est financé par l'État fédéral, la Province de Québec, la ville de Montréal et les corporations de développement éco-

<sup>3</sup> Les tables de concertation sont des regroupements d'organismes communautaires et populaires qui œuvrent au niveau du quartier pour le développement social local.

<sup>4</sup> Le fonds de solidarité FTQ est une société de capital de développement qui fait appel à l'épargne et à la solidarité de l'ensemble de la population québécoise. Sa mission principale est de contribuer à créer et à

maintenir des emplois au Québec en investissant dans les moyennes et petites entreprises. L'un de ses objectifs consiste également à procurer à ses actionnaires un rendement équitable.

(voir également : [www.fondsftq.com](http://www.fondsftq.com)).

nomique communautaire (CDEC) de Montréal, dont le RESO.

- Fonds d'économie sociale

Une aide financière peut être sollicitée généralement sous forme de subvention pour le démarrage, la consolidation et le développement des entreprises d'économie sociale.

Après dix années de travail du RESO et la mise en place de multiples partenariats, publics et privés, le Sud-Ouest s'est transformé : de nouvelles entreprises se sont implantées dont beaucoup dans le secteur de la nouvelle économie (technologie de l'information et de la communication) et, depuis la mise en valeur des rives du canal Lachine, des ménages plus aisés s'installent.

Le pari du RESO est d'implanter une mixité sur les bords du Canal : une mixité fonctionnelle, mêlant activités économiques, commerces et logements ; mais aussi une mixité sociale. Il s'agit donc de trouver un équilibre, pour que le phénomène de gentrification du Sud-Ouest ne se fasse pas aux dépens de la population locale et que celle-ci puisse au contraire profiter des nouveaux emplois créés. Enfin, le RESO doit maintenant faire face à des tentatives d'institutionnalisation. Les élus locaux commencent à vouloir s'investir dans le développement local et souhaitent devenir membre du RESO, ce qui remet en cause les fondements de cette CDEC basée auparavant sur la démocratie participative.

---

Regroupement économique et social  
du Sud-Ouest

1751, rue Richardson

Bureau 6509

Montréal, Québec, H3K 1G6

Tél. : 00 1 (514) 931-5737 - Fax : 00 1 (514) 931-4317

[www.resomtl.com](http://www.resomtl.com)

Mots clés (indexation DPH) : CRÉATION D'ACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, INSERTION PROFESSIONNELLE, EMPLOI, CRÉATION D'ENTREPRISE.

Fiche réalisée le 20/09/2004

---